

Question orale de Mr Pieterjan Vanden Boer concernant l'utilisation de générateurs diesel dans l'espace public

Lors de la dernière édition de la foire sur la place Jourdan, certaines attractions ont eu recours à des générateurs diesel. Ces générateurs émettent de grandes quantités de particules fines, de suie et d'oxydes d'azote (NOx). Ces émissions peuvent entraîner localement de fortes concentrations de pollution de l'air — avec des risques pour la santé des forains, des riverains, des visiteurs et des personnes attablées en terrasse sur la place Jourdan.

Cette pratique est en contradiction avec l'ambition formulée par le Collège dans sa note d'orientation politique, qui fait de la « santé dans toutes les politiques » une priorité, et de « l'amélioration de la qualité de l'air » un objectif opérationnel. Concrètement, cela signifie ici qu'il faut prendre en compte l'impact sanitaire sur les riverains et les autres personnes présentes sur la place Jourdan. Un événement organisé ou autorisé par la commune ne devrait pas aller à l'encontre de ces objectifs.

L'expérience montre qu'il est tout à fait possible d'organiser une foire sans générateurs fonctionnant aux énergies fossiles. C'est le cas, par exemple, à Hengelo (Pays-Bas), où toutes les attractions ont été alimentées par des batteries chargées à l'énergie solaire, avec un générateur diesel uniquement présent en secours. Cela prouve que des foires sans émissions sont un objectif concret et réalisable.

Il existe d'ailleurs plusieurs alternatives aux générateurs diesel, telles que le raccordement au réseau électrique via des bornes fixes, ou l'utilisation de systèmes de batteries mobiles, éventuellement combinés à des panneaux solaires.

Mes questions au Collège :

1. Le Collège est-il conscient de l'impact négatif des générateurs diesel sur la qualité de l'air, en particulier dans un environnement urbain dense comme Etterbeek ?
2. Le Collège envisage-t-il de réduire, voire de supprimer progressivement, l'utilisation de générateurs diesel lors des événements tels que la foire ?
3. Le Collège prévoit-il d'examiner la faisabilité de différentes alternatives, comme le raccordement au réseau électrique via des bornes fixes ou l'usage de batteries mobiles ? Et d'évaluer quelles adaptations concrètes seraient nécessaires, tant en matière de travaux publics que de réglementation applicable aux foires ?

Conseil communal du 26.05.2025

Réponse en séance :

Monsieur Le Bourgmestre :

Merci Monsieur Vanden Boer.

Vous n'ignorez pas que votre groupe a figuré pendant 18 ans au sein du Collège et le service s'étonne que maintenant que le groupe écolo est dans l'opposition, cette question est posée alors que jamais au collège, la question n'a été posée antérieurement. C'est votre droit de la poser bien entendu et il n'est évidemment jamais trop tard pour bien faire.

Actuellement, 4 forains sont branchés à l'armoire électrique qui est située près de la Friterie Saint Antoine.

La prochaine fois, en octobre 2025, 6 forains supplémentaires pourront se raccorder une 2^{ème} armoire qui sera disponible en face de chez Poule et Poulette à l'autre coin. Le dimanche, le marché utilise déjà beaucoup l'électricité et ces forains devront alors attendre 13h30 pour se brancher. Mais cela reste faisable, puisque le marché est fini pour l'essentiel à 13h00. Il resterait une exception, c'est la Lambada qui consomme beaucoup d'électricité et qui doit encore utiliser un générateur.

Nous allons poursuivre notre réflexion pour installer plus de bornes électriques fixes et pour utiliser des batteries mobiles comme vous venez de le suggérer.

Donc nous participons à votre préoccupation. Cela s'améliorera. Il y a aussi une préoccupation de pas menacer les emplois de ce secteur en particulier. Mais donc on va vers un mieux l'année prochaine déjà ;

Monsieur Vanden Boer :

Il est vrai que cela n'avait pas été proposé quand j'étais au Collège mais les bonnes idées ne viennent jamais trop tard et chaque étape vers l'amélioration de la qualité de l'air est une avancée.

Monsieur le Bourgmestre :

Je suis d'accord avec vous.

Conseil communal du 26.05.2025

Question orale de Mme Cazalis de Fondouce concernant la diffusion des réponses aux questions orales et écrites

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal établit à son article 35 que "Les questions écrites et orales visées au premier paragraphe et les réponses qui y sont apportées sont mises en ligne sur le site internet de la commune."

Le Bourgmestre et/ou la Secrétaire communale seraient-il en mesure de clarifier où ces informations sont diffusées ? Quand il existe (c'est à dire avant juin 2024), le registre du Conseil communal publié sur le site internet fait apparaître le libellé des questions orales mais ne précise pas les réponses qui y sont apportées, et il ne semble pas exister de publication des questions écrites.

Ce constat est-il correct ? Pouvez-vous préciser quand les registres des Conseils communaux postérieurs à juin 2024 seront mis en ligne ? Aussi, les réponses aux questions orales et écrites y figureront-elles, dans le respect du ROI ?"

Réponse en séance :

Monsieur le Bourgmestre :

Merci pour votre question. On vous rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, on a été classé numéro un en termes de transparence, et c'est Transparencia qui l'avait publié. C'était une époque antérieure, mais simplement pour dire qu'Etterbeek n'est pas en défaut de volonté de transparence. Cela avait été important pour les écoles en ce qui concerne le relevé amiante. On avait mis nous-mêmes sur le site internet tous ces relevés, que d'autres avaient tenté ailleurs de cacher. Nous avons une fonctionnaire qui s'occupait spécifiquement de cette matière et qui est maintenant malade de longue durée et on ne sait toujours pas quand elle reviendra. Donc, cela n'a pas aidé à l'amélioration des choses.

La réponse que me fait le secrétariat communal, c'est que le ROI précise effectivement que les questions écrites et orales posées par les conseillers et les réponses qui sont apportées, doivent être mises en ligne sur le site internet de la commune.

Avec la surcharge liée à l'installation du nouveau conseil communal qui a eu des répercussions pendant quelques mois après la séance, le service a un peu ramé et accumulé du retard. Il en est conscient et s'en excuse. À cela se joint le problème de la maladie de la personne dont je vous parlais.

Le service a dressé un inventaire des manquements le 5 mars dernier. Dans une réunion d'équipe du 10 avril, la charge de travail a été répartie auprès d'autres personnes, certains feront les retranscriptions, d'autres mettront le registre à jour et enfin la communication mettra la communication sur le site Internet. Là, vous voyez comment ça va se passer. Si le travail a déjà été entamé pour certains conseils

Conseil communal du 26.05.2025

communaux, le service s'est fixé comme objectif d'être totalement à jour pour septembre afin de pouvoir profiter des mois d'été qui sont encore des mois normalement plus calmes en l'absence de nouveaux conseils communaux pour pouvoir rattraper le retard, d'autant plus qu'il y a aussi moins de collègues durant cette période. Donc rendez-vous en septembre. On espère que vous aurez plus satisfaction en ce moment.

Madame Cazalis de Fondouce :

Je me permets juste d'insister sur les réponses parce que dans les registres antérieurs, les questions étaient tout à fait posées mais les réponses n'y figuraient pas et un conseiller communal nouveau comme moi, c'est utile de pouvoir s'inspirer des informations qu'on trouve dans ces registres pour comprendre comment l'administration fonctionne.

Monsieur le Bourgmestre :

Je crois pouvoir vous dire qu'évidemment, il est plus facile pour les fonctionnaires de mettre des questions en ligne puisqu'on fait un copier-coller. Mais les réponses - déjà à cause de moi ce n'est pas simple parce que j'improvise pas mal dans les réponses, je m'adapte aux choses qui se disent aussi en séance et évidemment je ne lis pas un texte - il faut les composer, les faire et les mettre en ligne, donc ce n'est pas le même travail bien entendu. Mais vous avez raison dans ce que vous dites, c'est clair.

Question orale de Monsieur Olivier Coppens concernant la propreté de la Place Jourdan

Depuis de nombreuses années, les habitantes et habitants d'Etterbeek ont pu constater toutes les améliorations en matière de propreté publique : la présence régulière de la déchetterie mobile, la création d'une brigade anti-tag, l'augmentation du nombre de sanctions administratives communales grâce au recrutement d'agents constatateurs, le remplacement des poubelles publiques par des poubelles jaunes visibles et mieux placées et bien d'autres actions.

Un endroit est particulièrement fréquenté à Etterbeek, il s'agit de la Place Jourdan. Depuis la rénovation de cette place, les terrasses se sont agrandies au profit des Etterbeekois et Etterbeekois, des touristes et de nos commerces. Qui dit davantage de passages dit également plus de déchets.

Notre commune a acheté une machine permettant de broser mais aussi de laver la place. Plus récemment, deux espaces distincts, carrés, entre quatre barrières Heras et recouverts de bâches floquées d'une communication du service propreté, ont été installés. Voici donc mes questions :

- Constatez-vous l'amélioration de la propreté Place Jourdan ? Quels sont les dispositifs qui ont été mis en place ?
- Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de ces deux zones balisées pour les sacs poubelles ?
- Comment se passe la collaboration avec les commerçants et les habitants pour améliorer la propreté de la place ?
- Une attention particulière est-elle accordée les jours de marché ?

Conseil communal du 26.05.2025

- Les poubelles communales présentes sur la place sont-elles vidées plus régulièrement qu'ailleurs dans la commune ?
- Quelles sont les principales infractions constatées en matière de propreté sur la Place Jourdan (sacs sortis hors horaire, dépôts clandestins, mégots, etc.) ?
- Dispose-t-on d'un recensement quantitatif des passages sur la place ? Combien de personnes y viennent quotidiennement ou mensuellement pour profiter de nos commerces ?
- Combien de sanctions administratives communales ont-elles été mises suite à des incivilités Place Jourdan ? Un suivi particulier est-il assuré ?

Réponse :

Monsieur le Bourgmestre :

Je ne sais pas si vous aurez réponse à toutes vos questions, Monsieur Coppens. Je vais donc le faire en français qui est la langue que vous avez choisie.

Alors effectivement la situation s'est améliorée, mais ce n'est pas simple. Je vous rappelle qu'il y a une frieterie qui est installée place Jourdan. Je vous rappelle qu'il y a un marché dominical qui s'y déroule et moi qui essaye de gérer un petit peu cette commune de très près, avec une volonté de respect de la qualité et des produits qui sont mis en place.

On avait travaillé beaucoup avec la précédente échevine des travaux publics il y a déjà longtemps, avec Beliris, sur la conception de la place. Je rappelle peut-être, c'est ancien mais cela va vous intéresser, qu'on a eu pas mal de débats sur le fait de savoir comment on allait gérer l'accessibilité des personnes handicapées ou bien des poussettes sur la place. Il y avait eu des débats et, comme la place était en forte déclivité, il avait été à un moment donné prévu de la mettre sur un plan horizontal, ce qui alors entraînait bien sûr des escaliers en bas et des escaliers en haut et sur le côté. Il a finalement été convenu pour un motif de respect des personnes handicapées ou des poussettes, des chaises roulantes, etc, de la mettre en déclivité.

Cela a été décidé avant le système de livraison à moto ou à vélo et depuis lors, on a de grosses difficultés liées au fait que d'aucuns dévalent la place à toute vitesse avec des vélos électriques ou avec des mobylettes électriques ou non, qui génèrent des difficultés.

On y travaille avec la police, avec le service vélo de la police. On a aussi choisi des matériaux de grande qualité au niveau du revêtement de la place, des matériaux de pierre naturelle. Et quelle n'a pas été ma surprise, j'allais dire ma colère parce que c'était une colère qui n'a pas beaucoup diminué, de voir qu'une entreprise qui venait de s'installer sur la place n'avait rien trouvé de mieux - avant même que les trottoirs ne soient finis - de traîner 2 sacs poubelles de couleur mauve, remplis d'huile, de graisse et de viande cuite, le long du trottoir avec 2 immenses traces d'huile qui s'étaient bien

Conseil communal du 26.05.2025

gementiment imbibées dans les nouveaux pavés de pierre naturelle à peine installés et non encore en fonctionnement.

Évidemment, il suffisait de suivre comme le petit poucet et donc comme les traces d'huile partaient du commerce, ce ne fut pas très compliqué de faire à ce commerce les sanctions qui s'imposaient. Mais compte tenu du fait que des Food Trucks viennent là, que les activités ont lieu là, que la friagerie est installée, nous avons tiré profit de cette situation pour essayer de protéger l'assiette de la place et on a fait 2 choses.

La première que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'on a pris contact avec le Portugal. Pourquoi le Portugal ? Parce que ceux qui connaissent le Portugal, notamment Lisbonne, Cascais etc, toutes les villes touristiques, savent que la plupart des cheminements sont en petits pavés et que ce sont aussi des pavés de pierre naturelle. On a demandé comment ils font. On a donc acheté - *c'était assez cher* - un vernis spécial qu'on doit remettre tous les 5 ans je le rappelle parce que ça se perd. Donc il ne faut pas oublier de remettre ce vernis sur le revêtement de la place pour le protéger contre les huiles et les carburants qui peuvent s'y insérer. Nous avons pris toute une série d'autres mesures. Peut-être que l'échevin des travaux me permettra de raconter un courrier qu'il m'a adressé par rapport à la friagerie parce que nous sommes propriétaires de la friagerie qui est l'une des plus modernes et des plus belles de Bruxelles, dans sa conception et dans sa réalisation. Et on sait très bien quand on fréquente les lieux, que la file de gens qui achètent des frites, et pas seulement des frites, est importante. Ça m'a toujours impressionné de voir que même par temps de canicule, les gens font la file pour manger des frites, donc ce n'est pas seulement quand il fait froid mais quand il fait chaud c'est la même chose. Et donc, on retrouve par terre tout ce qu'on peut imaginer. Je ne vais pas vous faire une description qui va vous couper l'appétit. J'avais veillé personnellement, puisque c'est dans mes compétences via la régie foncière, dans la rédaction du cahier des charges du contrat de concession, puisqu'évidemment c'est par marché public que ça se fait d'imposer au gestionnaire de la friagerie de vider lui-même par son personnel en temps utile les poubelles, parce que quel qu'en soit le nombre, à un moment donné dans la journée et certainement en fin d'après-midi, les poubelles sont remplies et alors tout commence à dégouliner au propre et au figuré, mais surtout de manière moins propre, par terre.

Et Monsieur du Bus, qui habite dans une baronnie pas très loin, est resté collé avec ses pieds dans la mayonnaise et dans des frites écrasées. Il a fait la remarque au préposé au comptoir qui l'a renvoyé à ses études en disant qu'il avait autre chose à faire.

Dès lors, il est arrivé avec 2 sacs, avec des pelles et des balais, et il a lui-même nettoyé l'ensemble pour alors apporter les sacs à la friagerie. Je ne suis donc pas resté le lendemain coi et j'ai veillé à en faire part au collègue et à adresser à la friagerie un courrier comminatoire reprenant les extraits du contrat de concession en disant : je suppose que votre personnel n'était pas informé, mais il va de

Conseil communal du 26.05.2025

soi que nous serons attentifs. Il faut que vous veilliez de manière systématique à anticiper le débordement des poubelles par leurs vidanges comme prévu à l'article X de votre contrat. Voilà Monsieur Coppens, un élément concret qui sans doute pourra vous faire plaisir.

Nous avons aussi contacté les autres commerçants parce que nous avons ouï et constaté que d'autres commerçants croient intelligents, comme certains riverains d'ailleurs, d'utiliser les poubelles publiques pour y mettre leurs propres poubelles personnelles. A l'époque où les poubelles étaient tulipes, on voyait des gens qui avec des sacs blancs bourraient en 2 sacs les poubelles publiques, comme si c'était leur poubelle privée. Racontant ça au monitoring de sécurité qui a lieu tous les 2 mois, un agent communal m'a dit qu'il avait suivi un particulier qui, moyennant son grand sac blanc, allait de poubelles jaunes en poubelles jaunes vider son sac pour finalement avoir rempli la totalité de 4 poubelles avec son propre sac blanc. Comme cet agent communal ne pouvait pas dresser de sanction administrative et demander l'identité, il n'a rien pu faire et il s'est heurté à la méchanceté de la personne. Donc ça aussi, au collège, j'ai veillé à accréditer par une liste complémentaire d'agents de propreté, les personnes qui pourront à l'avenir intervenir.

Vos questions étaient nombreuses, ce sera un peu long. Donc on a fait tout un travail en collaboration avec le service de Monsieur ES, on a été voir tous les commerçants, (Propreté et Développement économique), individuellement pour les inviter à conclure des contrats de containers. Je vous rappelle aussi qu'on leur a demandé de mettre un stick lorsqu'ils participaient à l'opération « Accès aux toilettes et accès à l'eau », et un grand nombre y participent.

En ce qui concerne la consommation nomade, je viens par improvisation de vous dire déjà ce qui est écrit dans mon texte. On sait aussi que les corneilles, les rats, les renards et autres chats aident à la répartition des déchets lorsqu'ils sont jonchant le sol ou éparpillés lorsqu'ils ressortent des poubelles publiques. La présence de sans domicile fixe, dont un sans domicile fixe devenu pratiquement fixe au pied de la friterie, n'aide pas. Et je le dis très sérieusement, j'en ai parlé au président du CPAS parce que ça m'a humainement extrêmement fortement touché, je n'imaginai pas que certains SDF de la place, qui sont des personnes qui n'ont pas de papier, qui ne sont pas réfugiés politiques, qui n'ont pas de titre de séjour et qui n'ont aucun moyen de subsistance, vident les corbeilles publiques, le soir, autour de la friterie, pour prendre des cornets de frites qui subsistent, pour en sortir le contenu malheureux qui reste, et pour le manger.

Donc ça, c'est ça m'a fait frémir et ça me fait à nouveau frémir qu'en 2025, à Bruxelles, à Etterbeek devant l'un des hôtels les plus luxueux du pays, ce genre de situation existe. Et de même, j'ai ainsi appris que la technique de l'enlèvement des cendriers au niveau des cigares et des cigarettes expliquait pourquoi, alors qu'on fait des efforts de propreté considérables en mettant des cendriers publics un peu partout y compris ici derrière entre le bâtiment passif et la maison communale, on a

Conseil communal du 26.05.2025

retrouvé à plusieurs reprises plein de cigarettes par terre. J'avais demandé qu'on vérifie au niveau des caméras et ce ne sont heureusement pas des fonctionnaires communaux qui jettent leurs cigarettes au pied du cendrier. Il s'agit de SDF qui vident les cendriers, qui décortiquent les mégots, qui récupèrent le tabac et qui alors, avec des feuilles adéquates ou non, se reconstituent un cigare ou une cigarette, ce qui est abominablement mauvais puisqu'évidemment il n'y a pas de filtre d'une part, mais en plus ce tabac a déjà été brûlé, donc c'est une véritable catastrophe sanitaire, je le dis par rapport à l'échevin de la santé. Donc voilà, je m'égare un peu dans ce que je vous réponds mais cela m'a particulièrement touché.

On a aussi un projet puisque je fais cette réunion-là tous les 2 mois sur la propreté et d'autre part aussi sur la sécurité. On va installer des containers esthétiques complémentaires autour de la friterie en plus des poubelles fixes, containers qui sont cachés dans une sorte d'enveloppe assez esthétique qu'on peut ouvrir et puis les prendre. Donc on va encore améliorer par rapport à ça,

Évidemment, si on voit encore d'autres personnes qui mettent leurs propres déchets ménagers là-dedans, on les sanctionnera, mais on ne peut pas non plus obliger les gens à respecter les règles, sinon en matière de circulation routière, ce serait facile : on met des panneaux puis il n'y a plus d'accidents parce que tout le monde fait ce qu'il faut. La société n'est malheureusement pas comme ça.

Donc nous avons également travaillé sur l'idée de prévoir des endroits autorisés pour le rassemblement des sacs parce que j'ai moi-même dû réquisitionner un moment où la BP (Bruxelles Propreté), parce qu'on a un contrat avec la BP, c'est la BP qui doit retirer les sacs de la place Jourdan. Une conseillère communale qui a eu un commerce place Jourdan connaît ça fort bien. Et lors de moments de grève, on s'est retrouvé avec des montagnes de sacs non enlevés. Et donc moi j'ai dû réquisitionner la propreté publique le weekend pour enlever.

J'ai fait des photos, on a facturé, on a envoyé ça à la BP, on n'a jamais été remboursé bien entendu. Et donc pour éviter l'amoncellement de sacs, le temps qu'arrive la BP pour les récolter, on a prévu des endroits avec des barrières Heras qu'on a essayé de rendre esthétique et donc on a fait un petit marché public de façon à pouvoir décorer en rendant hommage aux équipes de la propreté lesdites barrières Heras.

Les commerçants ont reçu un courrier début mars de cette année, ont reçu la visite conjointe d'un agent, je vous l'ai dit, du service économie et du service propreté pour leur rappeler leurs propres obligations. Les résidents de la place Jourdan ont reçu un avis toutes boîtes dans le même sens. En ce qui concerne les consommations nomades, la place Jourdan dispose de 15 corbeilles publiques, ce qui est important par rapport à la superficie de la place. Ce sont des corbeilles qu'on appelle andromède, capacité 1 hectolitre, dont l'opercule est réduit pour éviter d'y placer des sacs de déchets.

Conseil communal du 26.05.2025

On avait fait une expérience il y a plusieurs années, on était les premières à avoir fait avec une poubelle électrique alimentée par un panneau photovoltaïque, avec donc une compression de la poubelle pour multiplier son effet. Le problème c'est qu'évidemment c'est de l'électronique et que ça tombe facilement en panne et le coût en est quand même assez exorbitant, donc ça, on a renoncé.

La collecte des corbeilles publiques est réalisée au minimum 2 fois par jour par les services publics, la Région et la commune. Le contrat de concession, je vous en ai déjà parlé et la friterie a été invitée à respecter ce contrat. On y avait donc pensé en temps utile il y a un an et demi, lorsqu'on a mis en concurrence. En termes de nettoyage, la place est nettoyée de manière régulière. C'est vrai qu'on a acheté une shampooineuse, donc c'est une sorte de gigantesque machine comme une cireuse, mais avec des pales beaucoup plus grandes avec des vérins hydrauliques qui plaquent la shampooineuse sur le sol. Il y a de l'eau bouillante qui sort avec du shampooing et qui donc nettoie ainsi l'ensemble de la place.

Nous avons aussi adopté en collège à mon initiative une initiative assez particulière. On a pas mal de corneilles, on a pas mal de pigeons et donc on va installer des effaroucheurs. Vous allez donc bientôt voir le Bourgmestre, non pas avec des canards en plastique mais avec un cerf-volant et en haut du cerf-volant, vous aurez un grand-duc qui va planer au-dessus de la place en espérant que ce faux grand-duc puisse écarter les volatiles.

Je travaille personnellement avec la police et avec la zone de police et le service de prévention et le CPAS pour gérer les SDF qui sont sur la place pas en permanence d'ailleurs, mais ce phénomène, je vous en ai parlé.

Les zones balisées avec les bâches datent de mars 2025. Le premier enclos est du côté de la maison Antoine, destiné aux déchets résiduels, sacs blancs et roses et les sacs organiques oranges.

Le second enclos côté Sofitel, est destiné aux déchets PMC d'un côté, papier carton de l'autre. Les 2 espaces mis à disposition ont été réalisés en accord (j'ai participé à une réunion d'une matinée entière à l'agence propreté par rapport à toutes ces questions).

Les indications sur le fond de sacs de poubelles de couleur, reprises sur les affiches A3, ont été apposées sur la face intérieure des grillages pour clarifier l'information de tout un chacun et les commerçants ont été informés par écrit et de vive voix et parfois par voix vive. Les barrières sont installées le lundi pour être disponibles à la mise à la collecte le lundi de 18h00 à 20h00. Elles sont enlevées le samedi pour ne pas gêner le marché.

De nouvelles bâches ont été envisagées pour remplacer celles qui ont été installées et ce pour fournir une information encore plus claire sur les fractions de déchets, tout en se fondant davantage sur le

Conseil communal du 26.05.2025

cadre de la place Jourdan pour ne pas la défigurer. Comment se passe la collaboration avec les commerçants et les habitants pour améliorer la propreté de la place avec les commerçants ? En dehors de quelques commerçants qui peinent encore à respecter les règles en matière de gestion des déchets, Exemple, non-respect des jours de mise à la collecte ou non-respect de leur contrat par container. Les commerçants sont très généralement de bonne composition. Avec les habitants, nous avons des communications, les actions de type Clean-Up sont organisées ponctuellement, mais pas alors uniquement des habitants de la place.

Certains commerçants sortent leurs sacs en dehors des heures et des jours de mise à la collecte. Nous avons un service de répression avec 8 personnes. Les personnes ouvrent les sacs, font des recherches pour trouver des adresses, trouver des identités, des sanctions administratives communales. Durant le marché, on a clarifié les responsabilités de l'entreprise concessionnaire qui doit assumer aussi le nettoyage de la place en fin de marché ? Est-ce que les poubelles communales présentes sur la place sont vidées plus régulièrement ? Je vous ai répondu déjà par anticipation et improvisation, mais je rappelle que c'est 2 fois par jour la région et la commune, y compris le weekend.

La maison Antoine, je vous ai répondu.

Quelles sont les principales infractions en matière de propreté sur la place Jourdan ? Non-respect des règles de gestion des déchets professionnels, poubelles mal sortie, dépôts clandestins, non-respect de doublage de sac Horeca, jets de mégots.

Disposons d'un recensement quantitatif des passages de la place ? Combien de personnes viennent quotidiennement ou mensuellement ? Le service de propreté ne dispose pas de cette information.

Combien de sanctions administratives, combien ont été mises suite aux incivilités place Jourdan ? Quel suivi a été réservé ? Attention particulière donc aux moniteurs de sécurité. On voit tout ça tous les 2 mois, on a des statistiques et je vous ai promis que le service viendrait vous faire un exposé propreté au Conseil communal. Vous allez, je pense, ouvrir des yeux grands comme des soucoupes quand vous verrez tout ce qui est fait, même si ce n'est jamais suffisant bien entendu.

Donc 10 constats à la mi-mai de cette année :

- 2 poubelles mal sorties,
- 1 non-respect du doublage de sacs Horeca,
- 7 non-respects de la gestion des déchets professionnels

41 constats en 2024 :

Conseil communal du 26.05.2025

jets de mégots, dépôts clandestins, poubelles mal sorties, non-respect du doublage, 28 non-respects des règles de gestion des déchets professionnels ;

15 constats en 2023 : 4 jets de mégots, 7 dépôts clandestins, 3 poubelles mal sorties, un affichage sans autorisation.

C'est le service des sanctions administratives qui assure le suivi.

Nous avons aussi des caméras itinérantes qui sont louées et désignées par marché public, que l'on peut placer sur un poteau et sur un autre. Certaines sont factices, d'autres sont réelles. On ne sait jamais quand c'est factice ou non et ça fonctionne pas mal. Le nombre de constats est assez important.

J'espère que vous avez ainsi été suffisamment informé. Vous avez la parole.

Monsieur Coppens :

Monsieur Bourgmestre, merci pour votre réponse détaillée qui montre sans doute et on le voit, une petite partie de tout ce qui est fait par le service propreté. Vous avez dit qu'ils viendraient nous exposer tout cela et on pourra alors les remercier en personne. Mais transmettez leur nos remerciements.

Vous savez, je ne suis pas là depuis longtemps, mais j'ai pu constater qu'il y a ceux qui critiquent et il y a ceux qui font, il y a ceux qui salissent, il y a ceux qui nettoient et ça fait longtemps que vous et vos services avez choisi le côté et pourtant, la tâche n'est pas simple puisque lors du dernier conseil communal, nous avons voté l'achat de nouveaux horodateurs qui ont été installés. Il n'a pas fallu 48 pour que ceux-ci soient tagués mais comme vous l'aviez promis, il n'a pas fallu 24 h pour qu'ils soient nettoyés.

Il en est de même pour les stickers qui fleurissent sur la commune depuis quelques semaines et qui font leur retour. Il suffit de sortir de la salle du Conseil, d'aller aux toilettes de ce bâtiment communal pour voir des stickers qui sont installés et donc transmettez les remerciements au service et le courage pour tout ce qu'ils font au quotidien.

Merci pour votre réponse.

Question orale de Mme Vandersande concernant sur la suppression de point de retrait bancaire dans le quartier de Thieffry

Depuis plusieurs mois, on constate une réduction progressive du nombre de distributeurs automatiques de billets sur le territoire d'Etterbeek, conséquence directe des politiques de rationalisation menées par les institutions bancaires. La dernière fermeture en date est le point de retrait situé dans l'agence Fintro à la sortie du métro Thieffry ce point de retrait était fréquenté tant par les riverains que par les usagers des transports en commun, et jouait un rôle important dans la vie économique de ce quartier. Rappelons que ce quartier commerçant composé d'un grand nombre de magasins de détails et d'artisans, est une des colonnes commerciales de qualité de notre commune et fortement dynamique par les initiatives citoyennes, institutionnelles ou commerçantes comme les brocantes, les fêtes d'école, de quartier.

De plus, cette situation impacte les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les étudiants ainsi que les habitants moins familiers avec les services bancaires numériques.

Même si nous allons vers un monde de plus en plus digitalisé, où se trouve la liberté du consommateur de pouvoir choisir son mode de paiement.

Quelles sont les moyens d'action que la commune peut enclencher afin de doter ce quartier d'un point de retrait bancaire et de ne pas le pénaliser par rapport aux autres quartiers commerçants de la commune dotés d'un point de retrait ?

La vitalité de nos quartiers passe par une politique d'équité bancaire.

Réponse :

Monsieur le Bourgmestre :

Madame Vandersande, je dois vous dire que j'étais un usager très fréquent de ce point Fintro. Quand je rentrais chez moi tard, je me garais à côté, il y avait de la place à ce moment-là et j'allais chaque fois chez Fintro pour chercher un peu de sous. Alors je ne sais pas si dès lors vous me catégorisez dans les personnes âgées à mobilité réduite ou les habitants moins familiers avec les services bancaires numériques, mais effectivement j'ai relativement récemment trouvé porte close et j'en ai été fortement mari voire fâché, parce que les points disparaissent les uns après les autres et pas seulement dans notre commune et c'était quand même une spécificité belge qui était assez fantastique. J'avais eu des interpellations sur Batopin et on avait reçu ici les représentants de Batopin qui étaient venus dans un conseil communal déjà assez ancien, faire un exposé à ce sujet.

Vous savez qu'il y a un point Cash qui a été installé au carrefour de la chasse. On a l'espoir d'en installer un à la place Jourdan, dans un endroit qui nous appartient, qui était un ancien commerce qui va bientôt être libéré, sur un coin.

Alors évidemment, depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi belge impose aux entreprises qui ont des relations

Conseil communal du 26.05.2025

avec les consommateurs de proposer au moins un moyen de paiement électronique. Ça, c'est dans les commerces en eux-mêmes. Cette obligation vise à faciliter les transactions et offrir plus de flexibilité. Donc, en théorie, on peut considérer que le fait d'avoir moins de distributeurs est compensé par cet élément. Sauf que quand les commerces sont fermés, bon...

La commune n'a pas de moyens de levier direct et d'action directe sur ce type d'installation qui relève du secteur privé. On se propose de reprendre contact avec la société Batopin à ce sujet pour faire un peu le point du présent, du passé et du futur. Batopin est composé par les grandes banques en fait qui se sont coalisées pour débaptiser les points de prise d'argent électronique.

On estime que le quartier Thieffry devrait bénéficier d'une intervention parce que ce quartier est maintenant un peu massacré par la suppression de ce seul point Fintro qui existait, et je vous dis que, à titre personnel, étant un habitant comme un autre, j'en bénéficiais.

C'était aussi un point où il n'y avait pas de SDF la nuit quand on ouvrait la porte, au contraire de chez Belfius à la rue des Champs. L'ayant moi-même vécu quelques fois sans avoir été agressé, quand il est 1 h du matin, que vous ouvrez la porte et que vous êtes face à 3 personnes qui sont par terre et qui se lèvent quand vous entrez avec votre carte pour prendre de l'argent, on se dit, tiens, qu'est ce qui va arriver ce soir ? Et donc ce n'est quand même pas une situation facile à vivre.

Ce système là à la rue des champs a été supprimé, ça a été supprimé à la rue de l'escadron aussi où il y avait l'agence Belfius qui a disparu. Donc, je connais un peu le quartier comme vous savez, et donc votre question orale est particulièrement fondée. Donc nous allons solliciter Batopin pour voir si on ne pourrait pas rapidement installer un distributeur cash dans cette zone pour réparer cette erreur. Voilà Madame votre réponse.

Madame Vandersande :

Merci pour votre réponse et votre intervention.